

Publié le 02 août 2013 à 07h45 | Mis à jour le 02 août 2013 à 07h45

La fin d'une histoire malodorante à Saint-Luc-de-Vincennes



Les travaux de nettoyage du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes sont presque terminés.

PHOTO: OLIVIER CROTEAU

«Une fois, j'avais mal au coeur tant l'odeur était forte», se souvient Françoise Asselin, la propriétaire du Gîte des Soeurs, situé au coeur du village de Saint-Luc-de-Vincennes, qui est aussi conseillère municipale.

«C'était impossible de vivre avec les fenêtres ouvertes. Les gens devaient faire fonctionner leur système de climatisation.»

Lorsqu'elle a acheté l'ancien presbytère et résidence de religieuses il y a neuf ans, les problèmes d'odeurs étaient déjà bien présents. Ce n'est que lorsque ceux-ci ont disparu, qu'elle a finalement pu ouvrir son commerce. Avec ces odeurs, l'établissement était voué à une faillite certaine.

«Nous n'aurions probablement pas ouvert un gîte avec les odeurs», avoue-t-elle.

Des problèmes d'odeurs dès 2001

Nicole Grenon a oeuvré toute sa vie comme professionnelle de l'environnement. Depuis quelques années, elle se consacre entièrement à la production de cèdres sur ses terres en bordure de la route 359, situées à un peu plus de trois kilomètres du site de compostage.

Même à cette distance, les odeurs étaient intolérables dès que le site de Compostage Mauricie s'est mis à accepter des matières organiques d'origine animale en 2001.

Parallèlement, Nicole Grenon est aussi conseillère municipale de Saint-Luc-de-Vincennes. C'est elle qui a piloté le complexe dossier du site de compostage, en plus de faire partie du comité vigilance sur les odeurs.

Cette ancienne professionnelle de l'environnement qui a travaillé pour plusieurs grandes entreprises de la région se souvient qu'elle voyait du bon oeil au début la venue de l'entreprise Compostage Mauricie.

«Lorsque nous avons accepté le site de compostage, ça allait bien. Le site accueillait des résidus des usines de pâtes et papiers, des résidus qui se compostaient bien», rappelle Mme Grenon. «C'était très végétal comme résidus. Mais, les entreprises ont commencé à valoriser eux-mêmes leurs résidus et leurs boues d'épuration. C'est là que les problèmes ont commencé.»

À partir de ce moment, le site accueillait «un peu tout ce qui lui tombait sur la main», précise Nicole Grenon. Plusieurs types de résidus se sont retrouvés sur le site de Saint-Luc-de-Vincennes.

«Il avait perdu leur matière première. C'est alors qu'elle s'est tournée vers les résidus des abattoirs, et c'était souvent des résidus très liquides. Mais, dans la loi, on spécifiait que les résidus devaient être organiques.»

Le cauchemar nauséabond des habitants de Saint-Luc-de-Vincennes ne faisait que commencer. «C'était à chaque fois une odeur exécrable. On ne s'est pas plaint parce que ça ne faisait pas notre affaire, nous sommes en milieu rural, on vit avec les mauvaises odeurs. On s'est plaint parce que ça n'avait aucun sens», fait valoir Mme Grenon.

«L'entreprise ne faisait plus du compost»

Les premières années, le compost du site était de bonne qualité. Mais dès que les matières premières ont changé, le compost était beaucoup trop acide. «L'entreprise ne faisait plus du compost», ajoute-t-elle.

«J'étais contente au début. Je pouvais aller chercher mon compost là pour nos cultures de cèdres. Mais, dès que ça l'a changé, j'ai perdu 5000 arbres», déplore Nicole Grenon qui précise tout de même que les citoyens de Saint-Luc-de-Vincennes ne sont pas découragés pour autant du compostage. «La municipalité a mis en vente des composteurs domestiques, et les gens ont très bien répondu.»

Rappelons que l'entreprise Compostage Mauricie a déclaré faillite en 2008 avec des dettes de près de 2 millions \$ auprès de 130 créanciers.

Le nettoyage du site bientôt terminé

Les opérations de nettoyage du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes sont sur le point de se terminer. Services environnementaux Richelieu (SER), l'entreprise mandatée par le ministère de l'Environnement, devrait avoir terminé de vider les 260 000 tonnes de déchets d'ici le mois d'octobre, avant que l'hiver ne paralyse les travaux. SER a d'ailleurs envoyé une lettre aux citoyens de la petite municipalité à ce sujet un peu plus tôt en juillet.

Les travaux auront duré un peu moins de 40 mois, près de huit mois de moins que prévu. «C'est donc à bon rythme que nous aurons retiré du site plus de 95 % de matières organiques dirigées vers des terres agricoles pour servir de fertilisant. C'est d'ailleurs un excellent compost et nous avons dû refuser des agriculteurs», explique Michel St-Germain, directeur des travaux chez SER, qui précise que plus de 140 000 \$ ont été versés dans le Fond vert créé par cette entreprise.